



## **RAPPORT DE L'ÉVALUATION FINALE RESILAC/DFID**

Projet : « L'Autonomisation des femmes et des jeunes dans le cadre du projet RESILAC/GENRE, financement DFID »

Juin 2021

## Table des matières

LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES & ACRONYMES :	2
Résumé de l'action :	3
II- INTRODUCTION	5
III- CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS :	5
IV- OBJECTIFS DU PROJET	5
a) Objectif général :	5
b) Objectifs spécifiques :	6
c) Activités prévues	6
d) Localisation du projet et groupes cibles :	6
V- METHODOLOGIE	6
a) Méthodologie de l'évaluation	6
b) Échantillonnage	7
c) Collecte des données :	7
d) Traitement et analyse des données	7
VI- RESULTATS OBTENUS :	8
1. Informations sur le ménage	8
1.1 Age, sexe et statut des enquêtés	8
1.2 Sources de revenu et revenu annuel du ménage	8
2. EGALITE DE GENRE	9
2.1 Vie et environnement des femmes	9
2.2 Regard des hommes envers les femmes dans la communauté	9
2.3 Prise de décisions concernant la gestion des ressources au sein de menages	9
2.4 Accès à la terre et autres ressources	10
3. VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG)	10
3.1 Connaissance de Violence Basée sur le Genre	10
3.2 Remontée des cas de VBG	10
3.3 Prise en charge de survivants (es) de VBG	11
3.4 Risques de protection	11
3.5 Personnels des services techniques formés en genre	11
3.6 Dépenses liées aux genres dans les budgets locaux	11
Durabilité	11
RECOMMANDATIONS/SUGGESTIONS	12
CONCLUSION	12

**LISTE DES ABREVIATIONS, SIGLES & ACRONYMES :**

<b>AGR :</b>	Activité génératrice de Revenus
<b>DFID :</b>	Département pour le développement intégral
<b>HIMO :</b>	Haut Intensité en Main d'Œuvre
<b>ONG :</b>	Organisation Non Gouvernementale
<b>SENAFET :</b>	Semaine Nationale de la Femme Tchadienne
<b>VBG :</b>	Violence Basée sur le Genre
<b>VSLA :</b>	Village Savings and Loans Associations ( <i>Association Villageoise d'Epargne et de Crédit</i> )
<b>OCHA :</b>	Office for the Coordination of Humanitarian Affairs (Bureau de la coordination des affaires humanitaire)

### **Résumé de l'action :**

Le projet « **L'Autonomisation des femmes et des jeunes dans le cadre du Projet RESILAC** » sous le financement DFID est une réponse aux besoins des populations déplacés et hôte de Bagassola, Nguelea 1 et 2, Bol afin de renforcer le genre. D'un coût total 561 000 €, il a été mis en œuvre pour une durée de 11 mois (juin 2019 – avril 2020). Il vise spécifiquement à renforcer le rôle et responsabilité de genre dans le cadre du projet RESILAC.

- ❖ **Pertinences** : Le projet a répondu aux attentes des bénéficiaires, il a contribué à modifier le regard sur le genre et a abordé la constructions sociales et des relations de pouvoir homme/femme, de la perception de leur place et rôle respectif au sein du ménage et de la communauté, le renforcement des mécanismes de prévention/protection et de prise en charge des violences basées sur le genre Formation en leadership pour les membres de groupements (AVEC, groupements de producteurs, groupes de femmes, etc.). Le projet a contribué à travers ses actions, au développement des Plans de développement Locaux. Il a été et reste novateur aujourd'hui dans la province.
- ❖ **Impact** : Le projet a permis de renforcer le cadre légal et institutionnel en matière de genre/VBG. En outre le projet a consolidé la synergie d'action entre les différents acteurs dans le cadre de la prévention et la prise en charge des cas de VBG. Dans le cadre de l'accès des victimes de VBG aux structures adéquates via la synergie d'action entre les acteurs humanitaires de la zone, l'on note aussi que le projet a contribué à la formation des acteurs et/ou les parties prenantes sur le VBG pour une meilleure offre de services et ou compréhension du thématique. Des stratégies de prévention et lutte contre les VBG ont été proposées et fournies aux bénéficiaires et aux services techniques déconcentrés de l'Etat dans la province. L'approche d'intervention des acteurs sur le système de remontée et de gestion de cas de VBG a été améliorée et l'évaluation note un début de changement. L'impact est positif sur les acteurs, notamment ceux des comités départements d'action (CDA) qui est une entité étatique composé des différents services déconcentrés de l'Etat dont le préfet préside les rencontres. Cette entité, veille sur les activités des acteurs humanitaires intervenants dans la zone, etc.
- ❖ **Efficacité** : L'appréciation de l'efficacité se basant sur l'atteinte des résultats à travers la comparaison des réalisations aux prévisions. Il ressort que les activités du Projet ont été réalisées avec un niveau d'efficacité très appréciable. En effet, au-delà de la pertinence de son approche et les résultats positifs obtenus par le projet, les témoignages des bénéficiaires et des acteurs impliqués dans la mise en œuvre corroborent cet état de fait.

Ainsi, le tableau ci-dessous, nous donne un aperçu global sur les atteintes des indicateurs du projet.

Indicateurs	Cible (# et/ou %)	Baseline (# et/ou %)	Endline (# et/ou %)
<b>Résultat 1 : Les femmes sont autonomisées dans un environnement favorable et respectueux de leurs droits, où les hommes et les garçons sont sensibles aux questions de Genre</b>			
Evolution du % des femmes qui estiment vivre dans un environnement plus favorable et respectueux de leurs droits.	TBD	23%	24%
Taux de satisfaction des victimes de VBG concernant la qualité de la prise en charge.	TBD	N/A	87%
<b>Résultat 2 : Les femmes sont formées et intégrées dans les systèmes de production</b>			
% des femmes qui déclarent prendre part aux décisions concernant la gestion des ressources au sein du ménage.	TBD	23%	35%
% des femmes et jeunes qui ont augmenté de 40% leurs revenus annuels.	TBD	N/A	47% des femmes et 38% des jeunes ont augmenté de 40% leurs revenus annuels
# et % de femmes/hommes/jeunes qui possèdent ou ont accès à des ressources productives (y compris accès à la terre) dans les villages d'interventions (données ventilées par sexe et âge)	TBD	64% des hommes, 21% des femmes et 15% des jeunes.	43% des hommes (18 à 59 ans), 34% des femmes (18 à 59 ans) et 23% des jeunes de (18 à 24 ans) ont accès à la terre.
<b>Résultat 3 : Les autorités (nationales et locales) et les OSC locales jouent un rôle central dans l'intégration sociale du genre dans les actions de développement</b>			

% du personnel des services techniques déconcentrés de l'Etat de la province du Lac et de la Région de Diffa formés en genre.	30%	25%	33% personnes (3% femmes et 30% hommes) des services déconcentrés de l'Etat ont été formés sur le genre'
% des dépenses prévues dans les budgets locaux qui sont spécifiques en fonction du genre.	TBD	N/A	3%

❖ **Efficienc** : La mesure de l'efficience est basée sur la comparaison des ressources utilisées par rapport aux résultats obtenus. Les activités ont été exécuté dans leur majorité réalisées à un coût acceptable. A tous les niveaux, les différents acteurs ont estimé qu'au vu de l'importance des avantages tirés des activités en termes de nouvelles connaissances acquises dans le domaine, les ressources (financières, matérielles et humaines) déployées en valaient la peine. Les activités du Projet DFID ont été menées de manière efficiente dans la zone.

❖ **Durabilité** : Cette analyse amène à se pencher sur la durabilité des résultats après le projet. De ce fait, l'appréciation de ce critère a amené à l'identification des facteurs pouvant favoriser la durabilité des acquis du projet. Les facteurs pouvant servir de base à la consolidation, la durabilité voire la pérennité des acquis liés aux changements opérés par les interventions du projet se présentent sous forme de potentiels à mettre en valeur. Il s'agit de :

- L'existence de comité de VBG dans le domaine de la prévention et gestion des conflits qui sont déterminé à poursuivre les actions dans la zone ;
- L'appréciation positive de l'impact du projet dans les villages et par les autorités décentralisées (Précisément les Comités Départementales d'Action) dans l'inclusion les activités du projet dans leurs Plan de Développement Locaux dans chaque canton, etc.

#### ❖ **Redevabilité**

Pour une bonne redevabilité, il a été mis deux comités (Comité de plainte et feedback et comité VBG) dans chaque village d'intervention. Des comités indépendants les uns des autres. Afin de gérer ou de s'impliquer chacun de sa manière dans la mise en œuvre du projet.

- Le comité village de VBG : il est composé des femmes, hommes et jeunes, est mis en place afin de détecter et remonter tous les cas de VBG dans le cadre de l'action, les membres sont en contact permanent avec le l'équipe du projet ;
- Le comité de plainte et de feedback : Indépendant du premier, composé des femmes, hommes et jeunes, il remonte toutes les plaintes de la communauté liées au projet à l'équipe du projet et/ou aux autorités locales. Ce comité veille sur les acquis du projet.

#### ❖ **Coordination**

En plus de la coordination des activités par l'équipe du consortium RESILAC, le projet a développé des liens d'échange et de partage d'information en collaborations avec plusieurs organisations qui interviennent dans la zone telles que la INTERSOS, APLFT, IRC etc. Cette collaboration a contribué à favoriser l'harmonisation des méthodes et approches pour les interventions dans les sites et les villages hôtes. Cette meilleure coordination des actions s'est traduite par des réunions de coordination inter ONG avec les autorités administratives afin d'éviter tout chevauchement et mieux couvrir les différentes zones. Cette coordination a permis aux organisations de tirer les leçons vécues à travers les projets en cours d'exécution et apporter des corrections et orientations appropriées dans les mises en œuvre.

## I- INFORMATION GENERALE

<b>Intitulé du projet</b>	« L'Autonomisation des femmes et des jeunes »
<b>Secteurs d'intervention</b>	Genre/VBG et protection
<b>Durée du projet</b>	1 an (Du 01 Avril 2020 au 31 Mars 2021)
<b>Zone d'intervention</b>	Département de Kaya et Mamdi (Province du LAC)
<b>Budget</b>	561 000 €
<b>Mise en œuvre</b>	CARE International au Tchad
<b>Bailleur</b>	DFID
<b>Ligne de l'activité</b>	

## II- INTRODUCTION

En Avril 2020, CARE a lancé le projet « **L'Autonomisation des femmes et des jeunes** » financé par DFID. Il est exécuté dans les départements de Kaya et Mamdi, province du Lac. Après onze mois d'exécution, une évaluation finale a été réalisée en interne pour s'assurer de l'atteinte ou pas de ses objectifs. Cette évaluation s'est portée sur les activités menées depuis sa mise en œuvre jusqu'à la fin du projet.

## III- CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS :

Le programme RESILAC – Redressement économique et social inclusif du Lac Tchad, a été élaboré par l'ONG Action contre la Faim (chef de file), en consortium avec CARE et le Groupe URD. Ce montage a bénéficié d'une contribution soutenue du CCFD – Terre Solidaire, partenaire privilégié du projet au Tchad et au Cameroun, et des participations de plusieurs partenaires. Le projet a reçu le soutien de l'Agence Française de Développement et de l'Union européenne (via le Fonds Fiduciaire d'Urgence pour l'Afrique). Ses zones d'intervention se situent dans l'Etat de Borno au Nigéria, dans la Province du Lac au Tchad, dans la région de Diffa au Niger et dans l'extrême Nord du Cameroun.

Dans la province du Lac, de multiples enjeux exacerbent les inégalités de genre déjà existantes. La violence à l'égard des femmes fait partie d'un contexte patriarcal au Lac, où le statut des femmes dépend d'un ensemble de normes sociales discriminatoires à leur encontre. Ces normes constituent des obstacles à l'autonomisation non seulement des femmes, mais aussi des jeunes et autres personnes marginalisées au sein des communautés. Elles limitent, entre autres :

- L'accès des femmes et des jeunes à certaines ressources telles que le foncier, et certaines opportunités d'emploi ;
- Leur participation à des instances de prise de décisions au niveau local et national, mais également à la prise de décision au sein du ménage
- Leur possibilité de jouir de leurs droits et d'agir en tant que leaders.

Les populations, et plus particulièrement les femmes et les filles, sont exposées à de multiples risques dans un environnement où les questions de VBG, y compris l'exploitation et les abus sexuels, sont banalisées. Au Tchad, selon l'analyse des vulnérabilités réalisée dans le cadre du HNO 2019, les incidents de protection connaissent une augmentation préoccupante dans la région du Lac depuis le début de l'année 2017, impliquant parfois des hommes en charge de la sécurité de ces populations. La faiblesse d'un cadre de référencement pour les cas de protection ainsi que la faible qualité et disponibilité des services multisectoriels pour une prise en charge adéquate des victimes a également été relevé comme un défi majeur.

En réponse à cette situation, CARE a reçu un financement additionnel au RESILAC d'où la mise en œuvre du projet intitulé « L'Autonomisation des femmes et des jeunes » *qui fait objet de la présente étude*. Il est financé par DFID-UK (Department for international Development) à hauteur de le de 561 000 € et pour une période de 11 mois (Juin 2020 – Avril 2021).

Ainsi, après l'étude initiale réalisée au démarrage du projet, une enquête finale est organisée afin de mesurer l'impact dudit projet.

## IV- OBJECTIFS DU PROJET

### a) Objectif général :

L'objectif général du projet est de Contribuer au redressement économique et au renforcement de la résilience et de la cohésion sociale des territoires les plus impactés par la crise du Lac Tchad, et par les effets du changement climatique.

#### **b) Objectifs spécifiques :**

Plus spécifiquement le projet vise à :

- ❖ Objectif spécifique / pilier 1 : Renforcer le capital humain, la cohésion sociale et la gestion collective et durable des ressources naturelles dans les territoires ciblés.
- ❖ Objectif spécifique / pilier 2 : Favoriser le redressement économique dans les territoires ciblés et la résilience des populations les plus exposées, notamment les jeunes et les femmes, à travers un accès à l'emploi et à des systèmes de production agro-sylvo-pastorale intensifiés et adaptés au changement climatique ;
- ❖ Objectif spécifique / pilier 3 : Valoriser et consolider les acteurs des territoires ciblés en favorisant dialogue et engagement, et renforçant leurs capacités suivant les compétences et rôles de chacun ;
- ❖ Objectif spécifique / pilier 4 : Produire des connaissances utiles pour la qualité des activités du projet en contexte de crise et pour la prise de décision des acteurs locaux.

#### **c) Activités prévues**

- R1.4A1 : Analyse des constructions sociales et des relations de pouvoir homme/femme, de la perception de leur place et rôle respectif au sein du ménage et de la communauté ;
- R1.4A2: Création d'espaces de dialogue communautaire entre hommes et femmes et entre communautés, entre groupes de femmes et autorités locales sur l'égalité de Genre, les dynamiques de pouvoir, etc. pour une modification des comportements ;
- R1.4A3: Analyse des systèmes de référencement des victimes de VBG ;
- R1.4A4 : Renforcement des mécanismes de prévention/protection et de prise en charge des violences basées sur le genre ;
- R1.4A5 : Faciliter l'accès au foncier pour les femmes et les jeunes ;
- R2.5A1 : Formation des femmes et des jeunes sur le micro-entrepreneuriat ;
- R2.5A2 : Insertion des femmes dans les groupements de producteurs ;
- R2.5A3 : Formation en leadership pour les membres de groupements (AVEC, groupements de producteurs, groupes de femmes, etc.) ;
- R3.3A1 : Formation des OSC locales et les autorités administratives, traditionnelles et religieuses sur la planification locale, les questions de genre et les droits de la femme ;
- R3.3A2 : Plaidoyer pour l'intégration du genre dans les activités de développement (concerne OSC, ONG, autorités locales, nationales, etc.) ;
- R3.3A3 : Formation de l'équipe Nationale RESILAC sur l'approche genre ;
- R3.3A4 : Appui (matériels, mobiliers, fonctionnements) à la DPMFASSN (Tchad) ;
- R3.3A6 : Capitalisation des bonnes pratiques/ modèle d'intégration du Genre à fort impact sur les actions de développement (en lien avec les activités des autres piliers) ;
- R3.3A7 : Portraits de femmes.

#### **d) Localisation du projet et groupes cibles :**

Le projet est mis en œuvre dans la Province du Lac (départements de Mamdi et Kaya) et a ciblé les mêmes groupes que ceux ciblés par le projet RESILAC, à savoir :

- Les femmes (déplacées, retournées, autochtones, etc.), sont des productrices jouant un rôle clé dans l'économie ménagère et dans l'animation des marchés locaux (pilier 2) de RESILAC ;
- Les jeunes (18-29 ans), femmes et hommes, victimes des exactions des belligérants, en prise à un stress post traumatique, sont particulièrement vulnérables dans la Bassin du Lac Tchad ;
- Les hommes : Atteindre des changements positifs durables en termes d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes ne peut être possible sans l'implication des hommes.
- Les entités / acteurs locaux : de même, afin d'atteindre des changements durables, et structurels, les entités / acteurs locaux qui organisent et animent la vie des territoires (habitants/citoyens, collectivités, institutions publiques...).

## **V- METHODOLOGIE**

### **a) Méthodologie de l'évaluation**

Cette évaluation finale s'est basée sur une méthodologie variée combinant une approche qualitative et quantitative. L'équipe d'évaluation au regard des parties prenantes et des bénéficiaires propose une méthodologie de collecte et d'analyse des données qui prenne en compte :

- Une matrice d'évaluation qui donne un aperçu de la conception globale de l'évaluation finale ;
- Des entretiens semi-structurés avec les services techniques provinciaux de l'Etat (Elevage et ANADER, Services vétérinaires), les autorités locales et administratives ;
- Des groupes de discussion (focus groupes) sont organisés dans villages/site avec les membres de la communauté et les bénéficiaires du projet ;
- De collecter les informations quantitatives au sein des ménages ;
- Observations directes sur la réalisation de certaines activités.

Les données collectées ont été analysées et transcrites dans le rapport de façon anonyme pour préserver la sécurité physique et morale des personnes qui ont été interviewées.

## b) Échantillonnage

L'objectif est de construire un échantillon tel que les observations pourront être généralisées à l'ensemble de la population. L'échantillonnage aléatoire couplé au strate qui est utilisé pour cette évaluation finale. Nous avons considéré les villages ou site comme des groupes homogènes, permettant d'utiliser à l'intérieur de ces strates l'échantillonnage aléatoire simple.

Ainsi, chaque élément de cet échantillon aura la même probabilité d'être choisi que tous les autres éléments de la population mère (strate). Ces données collectées ont été ensuite traitées et analysées et enfin extrapolées sur la population mère par inférence statistique. Cette population mère est de 3455 ménages dans la zone.

Pour calculer la taille de notre échantillon, nous avons utilisé le tableau Simple Size (<https://fr.surveymonkey.com/mp/sample-size-calculator/>), avec une marge de confiance de 95% et un margeur d'erreur de 5%, ceci nous donne 387 ménages à enquêter. Ces ménages répartis dans les villages/ Sites comme suit :

En appliquant la formule sur la population mère et avec un seuil de confiance de 95% et une marge d'erreur de 5%, notre échantillon est de 346 ménages répartis dans les sites/villages comme suit :

Département	Canton	Villages	Total ménage	Échantillon déterminé	Ménages enquêtés
Mamdi	Bol	Brandal 1	300	28	28
		Sawa	45	12	13
		Mamdi	261	26	25
		Yakoua	350	35	36
		Merom 2	50	15	22
	Ngarangou	Ngarangou centre	1010	45	48
		Toui	280	28	40
Dolé		200	28	39	
Kaya	Nguéléa 1	Mbam	90	19	18
		Ngocherom	100	10	12
		Nguelea Bla Ngaou	50	15	15
		Bouroumbia	145	15	6
	Nguéléa 2	Ngolio	300	30	35
		Ndjoudoukoura	80	14	23
		Margoum	157	26	26
Total				346	386

## c) Collecte des données :

Les données ont été collectées par les enquêteurs formés à cet effet. La collecte a duré 5 jours et huit (8) enquêteurs ont été impliqués du 02 au 06 Mai 2021.

## d) Traitement et analyse des données



Les données ont été synchronisées dans le serveur de Kobocollect puis téléchargées et converties en version Excel pour être traitées et analysées par le responsable suivi évaluation en collaboration avec l'Assistant MEAL avec l'appui du coordinateur MEAL à N'Djamena.

## VI- RESULTATS OBTENUS :

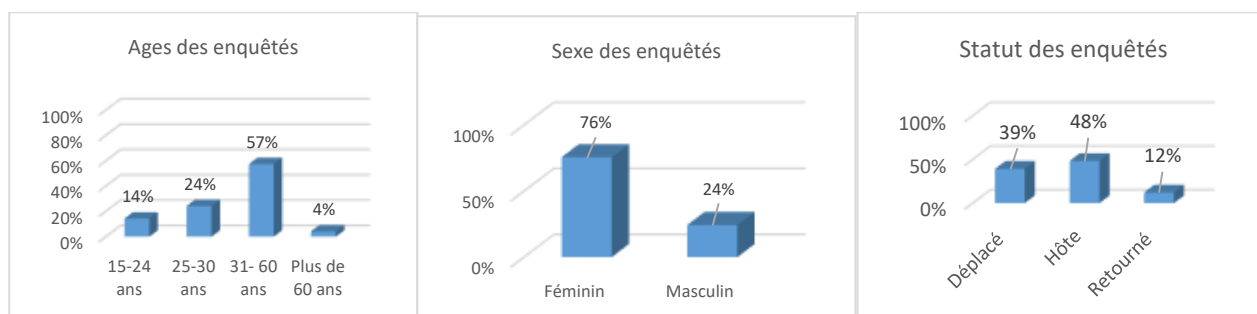
### 1. Informations sur le ménage

L'enquête a touché 73% des bénéficiaires directs du projet et 23% des bénéficiaires indirects et elle s'est déroulée dans le département de Kaya (35%) et de Mamdi (65%). Quatre cantons (Bol, Ngarangourou, Nguéléa 1 et Nguéléa 2). L'enquête a touché 76% des femmes contre 24% des hommes et la taille moyenne de personne dans les ménages est de 7 soit en moyenne (4 personnes de sexe féminin et 3 de sexe masculin).

#### 1.1 Age, sexe et statut des enquêtés

D'après l'analyse, la tranche d'âge la plus représentative est celle de 31-60 ans avec 57% ; suivie de celle de 25-30 ans avec 24% ; une proportion moindre celles inférieure à 14 ans et supérieure à 65 ans sont représentées à respectivement à 14% et 4%.

Les personnes touchées sont à 48% issues de la communauté hôtes contre 39% de déplacées et 12% de retournées.



Graphie 1 : Ages des enquêtés

Graphique 2 : Sexe des enquêtés

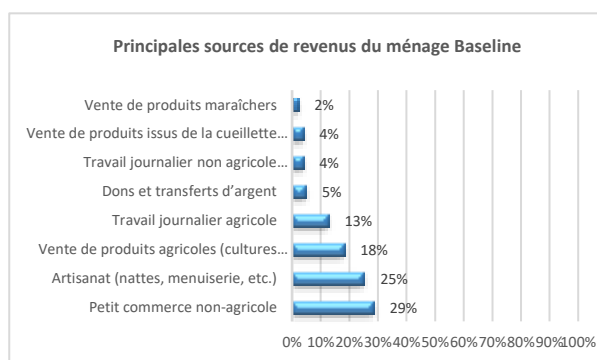
Graphique 3 : Statut des enquêtés

Il faut noter que 89% des enquêtés sont mariés, contre 10% des veufs/veuves et des divorcés et 2% des célibataires.

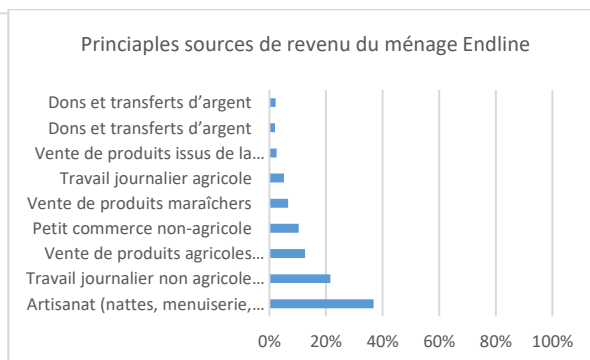
#### 1.2 Sources de revenu et revenu annuel du ménage

##### - Sources de revenu du ménage

Les trois principales sources de revenus du ménage lors de l'enquête Baseline étaient : le petit commerce non-agricole (29%), l'artisanat (25%) et la vente des produits agricoles (18%). Par contre, lors de l'enquête Finale, nous avons eu d'après l'analyse de données, l'Artisanat (37%), le travail journalier (22%) et la vente des produits agricoles 13%. Ce changement des sources de revenu peut s'expliquer par les différentes activités développées par le projet RESILAC dans la zone, notamment à travers le HIMO et la mise en place des groupements VSLA. Ceci facilite l'octroi de crédit entre les membres et la diversification de leurs sources de revenu.



Graphique 4 : Principales sources de revenus du ménage Baseline



Graphique 5 : Principales sources de revenus du ménage End line

## - Revenu annuel du ménage

Lors de l'enquête Baseline, le revenu annuel dans le ménage de 311286 FCFA. Le revenu annuel pour les femmes est 201857 FCFA et celui des jeunes est de 172555 FCFA. Par contre, en ce moment, le revenu annuel dans le ménage de 439450 FCFA. Le revenu annuel pour les femmes est 295844 FCFA et celui des jeunes est de 237880 FCFA. Alors, on note que 47% des femmes et 38% des jeunes ont augmenté de 40 à 41% leur revenu annuel. Ces augmentations sont dues aux différentes activités et actions menées citées dans le cadre du projet, notamment celles qui sont citées ci-haut.

## 2. EGALITE DE GENRE

### 2.1 Vie et environnement des femmes

Lors de l'évaluation initiale, 23% des femmes enquêtées avaient affirmé qu'elles vivent dans un environnement respectueux de leurs droits. Par contre à l'endline, 24% des enquêtées disent vivre dans un environnement respectueux de leurs droits (Pas violenté, participent aux prises de décisions, peuvent se déplacer, existence des structures des prises en charge de VBG). Bien que ces affirmations soient supérieures à la moyenne nationale qui est inférieure à 15%. Mais nous pouvons noter qu'il y a plusieurs facteurs, notamment les interventions des acteurs humanitaires dans la zone, il y a une trentaine des ONGs dans la province du Lac, dont un bon nombre intervient en protection/Genre/VBG et santé. Avec des sensibilisations tous azimuts ont reçu à briser les barrières us et coutumes et la perception des hommes vis-à-vis des femmes. D'où ce score élevé.

« Nous vivons dans un environnement respectueux de notre droit, car nous disons non aux brimades ou violence à notre égard. Car les ONG et CARE International sont là pour nous protéger de tous les types des violences, nous pouvons remonter les cas facilement et les bourreaux seront poursuivis par les autorités. » disait Mme Hadjo Mahamat lors de focus organisés à Brandal 1 (Lac).

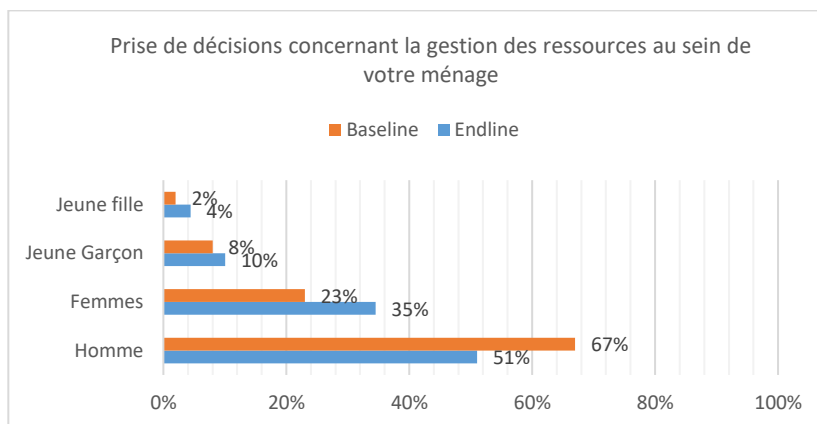
### 2.2 Regard des hommes envers les femmes dans la communauté

Le regard des hommes envers les femmes a nettement changé depuis le lancement de ce projet, passant de 26% (Baseline) à 71% aujourd'hui (Endline). Ce changement notable est dû au projet mais aussi aux acteurs humanitaires dans la zone. L'implication de toutes les couches sociales de la communauté dans les sphères de décisions et la création des groupements féminins dans les villages ont démontré que les femmes gèrent mieux et pensent au développement du village. Les actes posés par les femmes poussent les hommes à changer leur regard vis-à-vis elles.

Depuis la nuit de temps, la province du Lac est délaissée à son triste sort, il n'y avait pas des structures de base ni de message de sensibilisation parlant d'égalité entre homme-femme. Depuis que je suis né, mes parents, la communauté a toujours fait savoir que la femme est sous ma responsabilité et que je dois faire tout d'elle...même frapper, elle doit m'obéir et me faire tout. Mais maintenant avec l'arrivée des ONG tout a changé, je sensibilise et informe les autres personnes. Je considère ma femme comme ma moitié » D'après un participant au focus group des hommes au village Merom 2 M. Mahamat Mbodou Issakha

### 2.3 Prise de décisions concernant la gestion des ressources au sein de menages

La prise de décisions concernant la gestion de ressources dans le ménage a évolué bien des efforts considérables reste à faire. Cependant, entre ce qui concerne la prise de décisions pour les hommes, elle est passée de 67% au Baseline à 51% maintenant. Ce qui démontre une progression en ce sens. Celle de femme est passée de 23% à 35%, ce qui veut qu'elles femmes participent de plus en plus à la prise de décisions sur la gestion de ressources au sein du ménages



Graphique 6 : Prise de décisions concernant la gestion des ressources au sein de votre ménage

## 2.4 Accès à la terre et autres ressources

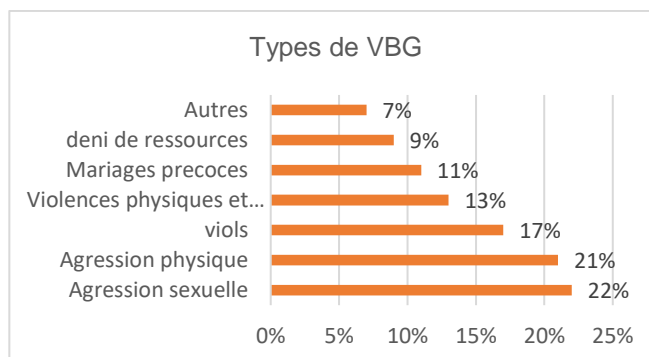
L'accès à la terre découle de dérive de trois possibilités, soit tu es un héritier (59%) de cas, soit, tu loues (28%), tu fais le métayage 13% de cas. De ce constat, l'on remarque que l'accès à la terre dans la province du Lac est difficile. D'après l'analyse, 43% des hommes de (18 à 59 ans), 34% des femmes de (18 à 59 ans) et 23% des jeunes de (18 à 24 ans) ont accès à la terre. Mais, cet accès à la terre n'est pas formalisé par une documentation ou des actes d'où le manque de contrôle pendant l'utilisation.

## 3. VIOLENCE BASEE SUR LE GENRE (VBG)

### 3.1 Connaissance de Violence Basée sur le Genre

Environ 2/3 des enquêtés ont entendu parler de VBG et disent que les VBG sont caractérisées par les agressions sexuelles (22%), les agressions physiques (21%), les viols (17%), les violences psychologiques et émotionnelles (13%), les mariages précoces (11%), autres 7% (excision ect)

Graphique 7 : types de VBG connus



### 3.2 Remontée des cas de VBG

Un mécanisme de remonté de cas de VBG a été mis en place à travers un circuit allant du village au district sanitaire ou à l'hôpital provinciale en passant par les institutions humanitaires et/ou les autorités. Deux scenarii sont applicables à cet effet.

- Si le cas de VBG est souvent remonté par des leaders communautaires, des comités de plaintes et comités VBG implantés dans les villages par les acteurs humanitaires, ce cas est notifié automatiquement auprès du sous-clusters protection pour le suivi. Le cas est transféré auprès des institutions sanitaires, sociales, juridiques pour approfondissement et appui ;
- Par contre, si le cas est grave (Viol, agression physique et/ou sexuelle, etc.) sont référés dans les centres de prises en charge adéquats. L'hôpital provincial de Bol et du district de Baga Sola font office des centres de soins pour ces cas. Comme pour le premier scenario, les démarches sont les mêmes sauf les autorités ont le dernier mot et peuvent procéder à l'interpellation immédiate du bourreau.

Dans la plupart de cas de VBG remontés quelques soient le degré de la violence, la communauté procède toujours à des règlements à l'amiable. Ce qui n'honore pas les victimes et sont souvent stigmatisés.

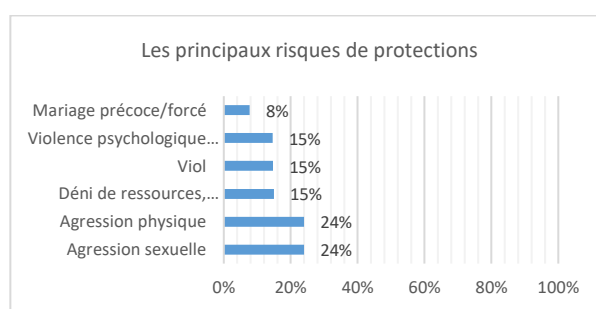
### 3.3 Prise en charge de survivants (es) de VBG

94% des cas de VBG déclarés sont pris en charges dans les structures dédiées à leurs causes (Centre de santé, centre d'écoute, centre de prise en charge psycho-social, prise en charge juridique, etc.). 6% restant ayant affirmé le contraire sont celles qui ont exposés leurs doléances dans les centres d'écouter. Elles estiment qu'une fois évoqués leurs cas, elles ne reçoivent pas de suite.

87% des victimes de VBG pris en charge sont satisfaites de qualité de services. Les 13% restantes affirmant de contraires, sont généralement celles qui sont orientés aux structures de prises en charge psycho-social et juridique. Et, le plus souvent, c'est par rapport à la lenteur dans la résolution des cas.

### 3.4 Risques de protection

Les risques liés à la protection dans la zone sont multiples et variés, vu que les hommes en tenue militaire, qui sont censés apporter la sécurité dans la zone, font l'objet de la peur et d'inquiétude chez les femmes. Et, plusieurs cas VBG qui ont été signalés impliqueraient pour une bonne partie les militaires d'après le sous-clusters protection. Ainsi pour notre évaluation, concernant le risque de protection dans la zone, 24% des enquêtés affirment agression sexuelle, 24% une agression physique, le viol (15%), la violence psychologique (15%) et le mariage précoce ou forcé (8%).



Graphique 8 : Principaux risques de protections

### 3.5 Personnels des services techniques formés en genre

Il ressort de cette évaluation finale que 33% de personnes (3% femmes et 30% hommes) des services déconcentrés de l'Etat ont été formés sur le genre. Cet indicateur est augmenté de 8% par rapport à l'enquête initiale qui était de 25%. Cette augmentation est due aux différentes formations réalisées par le projet et qui, dans le même élan a plaidé pour que les personnels formels restituent les enseignements fournis aux autres personnels de services qui n'ont pas bénéficiés de formation sur le genre.

« J'avais bénéficié de la formation sur le genre organisée par CARE International, c'est une formation très intéressante. Je n'ai jamais été formé sur ce thème avant. Avec les documents que j'avais reçus, je pu organiser des séances de sensibilisations et de formation sur le genre à mes collègues qui n'ont bénéficié. »  
D'après le chef de sous-secteur ANADER de Bol. M. Moussa Mbodou

### 3.6 Dépenses liées aux genres dans les budgets locaux

Dans tous les services déconcentrés de l'Etat visités, la question du budget surtout les dépenses liées au genre reste tabou. Mais tout de même quelques services nous ont fait savoir de manière approximative les dépenses liées au genre. D'après les analyses faites par rapport aux données recueillies démontre que les dépenses liées aux genres s'élèveront autour de 3% du budget global. Les dépenses sont exécutées le plus souvent lors des événements annuels tels que la SENAFET, des formations liées au genre/protection, etc.

### Durabilité

Quelques initiatives sont mises en place afin d'assurer la durabilité des acquis du projet « **'Autonomisation des femmes et des jeunes** ». On peut souligner entre autres :

- La mise en place des comités VBG, formés mis en place pour sensibiliser et remonter les cas de VBG, ils suivent le référencement des survivant.e.s.
- L'implication des bénéficiaires dans la mise en œuvre et le suivi des activités sont des éléments qui indiquent l'appropriation du projet.
- La contribution des comités de plaintes dans les remontées de plaintes et les feedbacks,

- L'implication des services techniques déconcentrés de l'Etat et la participation effective des autorités traditionnelles dans les sensibilisations sur le rôle et responsabilité de genre.

### **RECOMMANDATIONS/SUGGESTIONS**

- ✓ Renforcer la sensibilisation des communautés sur le rôle et responsabilité de genre ;
- ✓ Sensibiliser la communauté sur les violences basées sur le genre ;
- ✓ Mettre en place un mécanisme d'orientation/sensibilisation ou de plaidoyer en vue d'un changement de comportement des hommes à l'égard de femmes et ;
- ✓ Sensibiliser/Orienter les femmes sur les directives ou canaux de dénonciation ou de remontés des cas de VBG ;
- ✓ Appuyer les structures sanitaires telles que les centres de santé ou les hôpitaux de la zone d'intervention pour une bonne prise en charge de victimes de VBG ;
- ✓ Former le personnel des services étatiques déconcentrés de la province du Lac sur les thématiques liées au genre en vue d'une bonne compréhension et/ou d'application dans leurs tâches régaliennes.
- ✓ Conduire des analyses genre régulières pour mieux prendre en compte les changements de dynamiques et adapter la réponse en conséquence ;
- ✓ Renforcer les activités d'engagement des hommes dans la prévention et la réponse aux VBG ;

### **CONCLUSION**

Dans l'optique de mesurer les indicateurs du projet, une enquête End line a été organisée pour recueillir les données pouvant apprécier l'impact du projet. Ainsi, à travers des données qualitatives et quantitatives collectées, celles-ci nous ont permis de faire une analyse objective des actions menées et les résultats obtenus par rapport aux indicateurs.

De manière globale, le projet eu un impact positif vis-à-vis des parties prenantes et auprès des bénéficiaires. Toutefois, vu les besoins énormes et la grandeur de la province du Lac, il reste beaucoup à faire. Les recommandations faites dans le cadre de cette évaluation, permettrons à affiner d'avantage les moyens et les stratégies aux bénéfices des communautés lacustres.